

La Fondation Abbé Pierre critique (elle aussi) la réforme des APL

Plus les jours passent plus le gouvernement voit en face de lui grandir un front uni et univoque : celui contre la réforme des APL. Jeudi 22 septembre 2016 c'est la Fondation Abbé Pierre, qui lutte notamment contre le mal logement en France, qui critique à son tour la décision du gouvernement de faire rentrer dans le calcul des Aides Personnalisées au Logement les livrets d'épargne et le patrimoine.

Des "coupes à l'aveugle" dénoncées par la Fondation Abbé Pierre

Dans un communiqué de presse diffusé jeudi 22 septembre 2016 la fondation Abbé Pierre attaque elle aussi le projet de réforme du calcul des APL que veut mettre en place le gouvernement. Une nouvelle voix, donc, qui s'élève contre les coupes aux aides au logement.

La Fondation Abbé Pierre n'y va pas par quatre chemins puisqu'elle dénonce tout simplement des "coupes à l'aveugle" qui ne tiennent pas compte de la réalité du marché et des familles qui bénéficient des APL. Selon la fondation, pour ces familles la "perte d'APL représenterait donc pour eux une imposition implicite déguisée très brutale". Le gouvernement compte en effet faire entrer dans le calcul les divers livrets défiscalisés : le Livret A, le LDD et le LEP dès lors que les montants dépassent 30 000 euros.

Les ménages fragiles seront touchés

"Quelques rares situations individuelles pourraient théoriquement justifier une telle approche, comme une famille à bas revenu qui posséderait maison de vacances et comptes en banque fournis. Mais ce décret touchera avant tout des ménages moyens fragilisés, au risque de les faire basculer dans les impayés" explique la Fondation vivement opposée à ce projet.

Depuis l'annonce du décret, qui devrait entrer en vigueur en octobre 2016, plusieurs associations de consommateurs ont critiqué la mesure. Pour la fondation, le gouvernement devrait même faire tout l'inverse et "renforcer significativement les moyens dédiés à la solidarité dans le domaine du logement".